

Administration des Douanes
et Impôts Indirects

Direction régionale de Rabat-Salé-Kénitra
Direction Inter préfectorale de Rabat-Salé
Ordonnancement de Rabat

المديرية الجهوية للرباط - سلا - القنيطرة
المديرية الإقليمية للرباط سلا
الأمرية بالصرف بالرباط

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES N° 08/2022

L'ordonnateur liquidateur des Douanes et Impôts Indirects à Rabat, porte à la connaissance des enchérisseurs qu'il procédera à la vente aux enchères publiques de divers lots de **véhicule** pour ferraille, désignés en annexe ci-jointe.

La vente aura lieu le **25 octobre 2022** à partir de **10 heures** au dépôt BOUAAZA ACHIRI sis route d'Oulja Onk Al Jamal SALE.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance des modalités et conditions de la vente auprès des bureaux des douanes ou en consultant le site internet de cette Administration à l'adresse suivante :

<http://www.douane.gov.ma/web/guest/vente-aux-encheres-publiques>

Conditions de la vente :

- La vente sera consentie à l'enchérisseur le plus offrant retenu par l'Administration.
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité.
- Les paiements seront effectués immédiatement après adjudication, au comptant (en espèce ou par chèque certifiés) à défaut de quoi, les lots seront remis en vente selon la procédure de folle enchère, conformément aux dispositions légales en vigueur.
- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement.
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les lots adjugés non retirés demeurent au risque des adjudicataires, leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.
- Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle, faute de quoi l'offre sera rejetée.
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs.
- L'acquéreur doit tenir une comptabilité matière des marchandises acquises intégrée à la comptabilité générale de son entreprise le défaut de cette comptabilité entraînera le rejet automatique des justificatifs d'achats en douane qui seraient présentés ultérieurement aux contrôles douaniers.
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des douanes.
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retrait des articles vendus n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de l'adjudication.
- **La destruction des essieux des véhicules destinés à la ferraille est obligatoire avant leur enlèvement.**

L'Ordonnateur Liquidateur des Douanes à Rabat PI

TOUALI AMINA

Annexe

LISTE DES VEHICULES DESTINÉS A LA VENTE

ORDRE	LOT	MARQUE ET MODELE	PLAQUE	CHASSIS	ETAT
1	405/2022/000124	SEAT	79792-D-1		Ferraille
2	405/2022/000125	RENAULT CLIO	52579-A-61	JF1C5720506447931	Ferraille
3	405/2022/000126	PEUGEOT FOURGON	25138-A-15		Ferraille
4	405/2022/000127	PEUGEOT PARTNER	5172-A-17	VF37J9HKCFJ615409	Ferraille
5	405/2022/000128	RENAULT 21	7452NF11		Ferraille
6	405/2022/000129	LINCOLN	73723-B-6		Ferraille
7	405/2022/000130	ALFA ROMEO	BS093CJ		Ferraille
8	405/2022/000131	JAGUAR	AZ302QF	SAJAA01N84JM98655	Ferraille
9	405/2022/000132	BMW	6064-A-13		Ferraille